

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-C) -
Dépôt le 04/12/2024 - B2024/067534 - 2015 B 06316 - 502 830 474 - APRC GROUP

APRC GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 680.120 €
Siège social : 67 quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiés conformes
Monsieur Karim ABDELLAOUI
Le Président



États financiers

Compte de résultat consolidé – K€

Compte de résultat	2023	2022
Chiffre d'affaires	165 070	120 729
Autres produits d'exploitation	26 711	24 519
Achats consommés	(161 092)	(115 501)
Charges de personnel	(10 243)	(10 896)
Autres charges d'exploitation	(8 480)	(8 223)
Impôts et taxes	(639)	(517)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(898)	(697)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	10 437	9 413
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	10 437	9 413
Charges et produits financiers	(1 518)	(199)
Charges et produits exceptionnels	(1 098)	(29)
Impôts sur les résultats	(2 342)	(2 351)
Résultat net des entreprises intégrées	5 480	6 835
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 480	6 835
Intérêts minoritaires	(1)	(63)
Résultat net (part du groupe)	5 481	6 899
Résultat net (Part du groupe)	5 481	6 899
Contrôle	(0)	(0)
Résultat par action	8,08	
Résultat dilué par action	8,06	

Bilan consolidé – K€

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	175	173
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	5 242	4 951
Immobilisations financières	5 880	5 410
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	11 298	10 535
Stocks et en-cours	87 256	35 987
Clients et comptes rattachés	64 582	70 849
Autres créances et comptes de régularisation	37 845	21 159
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	868	126
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	19 701	9 525
Actif circulant	209 384	137 520
Total Actif	220 682	148 055
Contrôle	(0)	
Capital	680	680
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	19 176	17 718
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	19 856	18 398
Intérêts minoritaires	57	31
Total des capitaux propres	19 913	18 428
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	417	334
Provisions	417	334
Dettes financières	36 064	14 444
Fournisseurs et comptes rattachés	130 109	87 548
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	27 300
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	84	42
Dettes	200 352	129 292
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	220 682	148 055

Tableau de flux de trésorerie consolidé - K€

Libellé	2023.12	2022.12
Résultat net total des entités consolidées	5 480	6 835
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	885	(1 547)
Variation de l'impôt différé	6	31
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		46
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	6 371	5 366
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(9 699)	(8 636)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(3 328)	(3 271)
Acquisitions d'immobilisations	(2 146)	(1 862)
Cessions d'immobilisations	10	
Réduction des autres immobilisations financières	69	558
Incidence des variations de périmètre	(6 459)	(31)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		(210)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(8 525)	(1 545)
Émissions d'emprunts	23 940	4 615
Remboursements d'emprunts	(798)	(2 634)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 500)	(1 500)
Augmentations / réductions de capital	369	(5 757)
Actionnaires : capital appelé non versé	21	(21)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		1 460
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	22 032	(3 837)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	10 179	(8 653)
Trésorerie : ouverture	9 522	18 175
Trésorerie : ouverture	9 522	18 175
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	19 701	9 522

Variations des capitaux propres – K€

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021	832		11 706			6 204	18 742	22
Affectation du résultat N-1			6 204			(6 204)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(52)		(5 609)				(5 761)	4
Résultat						6 899	6 899	(53)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			3				3	2
Variations de périmètre			14				14	66
Autre								
2022	680		10 819			6 899	18 398	31
Affectation du résultat N-1			6 853			(6 853)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			349				349	20
Résultat						5 481	5 481	(1)
Autres augmentations, diminutions			(2 498)				(2 498)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			14				14	
Variations de périmètre			(343)			(45)	(388)	8
Autre								
2023	680		13 695			5 481	19 856	57

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

L'exercice 2023 a été marqué par :

- La création de plusieurs sociétés filiales italiennes et la création d'une filiale espagnole.
- La cession du bien détenu par Beauvalone.
- La cession du bien détenu par HNL retail.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en Keuros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2023, le périmètre comprenait 34 sociétés contre 22 à la clôture de l'exercice précédent.

APRC Group SAS

Comptes consolidés

Cloture au 31 décembre 2023

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371416200011	IG	60	100
ALBERT 3	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371419600019	IG	100	100
ALBERT 4	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371424600012	IG	100	100
APRC ENERGY SAS	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9486342090001	IG	100	
APRC GROUP	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	50283047400024	IG	100	100
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 1456 10032 Brandizzo	12667130011	IG	60	60
APRC SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	48834563800024	IG	100	100
BEAUVALONE SNC	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90540394500025	IG	100	
CALQUERIE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91234484300020	IG	100	100
CHIVENERGIK	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
CHOCHO SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91263540600024	IG	100	100
CHOLEIL SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	95304781800018	IG	100	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587360012	IG	100	100
FKAIR	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90221394100013	IG	90	90
HNL Retail	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	88365037600014	IG	36	36
IMOLENERGIK1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
IMOLENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
KSI	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	79668390000020	IG	60	60
KSI ITALIE	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12244920018	IG	100	100
GIE Log'Air	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91794508100011	IG	83,33	83,33
MEME SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9218999300015	IG	100	100
MENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 3	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587310017	IG	100	100
PLV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	80883251300028	IG	60	60
ROUBLAI SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91218125200020	IG	100	100
SAUVAGE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90849587200024	IG	100	100
SILSA	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	83389343100019	IG	30,6	30,6
SL33	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	85196417100017	IG	30	30
VALSENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VALSENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VDN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89368042100011	IG	100	100
LOGISTIC ZARAGOZA SIL SL	Av Da Maria Zambrano, 31 WTCZ, TO, PL 15 - 50018 ZARAGOZA	B44751774	IG	66,67	

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3° du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Variation du périmètre de consolidation

Les nouvelles sociétés consolidées sont les suivantes :

- Filiales créées durant l'exercice :
 - o France : APRC Energy SAS, Choleil SASU
 - o Italie : Chivenergik, Imolenergik 1, Imolenergik 2, Menenergik 1, Menenergik 2, Menenergik 3, Valsenergik 1, Valsenergik 2
 - o Espagne : Logistic Zaragoza SIL
- Société acquise
 - o Beauvalone SNC

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecart d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2023 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 décembre 2023 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :

D'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;

Les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
Les régimes de couverture de frais médicaux.

- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans pour l'ensemble du personnel.
- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,20% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2023 est de 3.53
-

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 416 k€ au 31/12/2023.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	2						(2)
Concessions, brevets et droits similaires	160	226	66				
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	70	70					
Immobilisations incorporelles	301	365	66				(2)
Terrains		34	34				
Constructions		488	488				
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	6 125	6 600	474				
Immobilisations corporelles en cours		40	40				
Immobilisations corporelles	6 127	7 163	1 036				
Total	6 429	7 528	1 102				(2)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(0)						0
Concessions, brevets et droits similaires	(59)	(120)	(62)				
Autres immobilisations incorporelles	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(128)	(189)	(62)				0
Constructions		(7)	(7)				
Installations techniques, matériel & outillage	(1)	(1)	(0)				
Autres immobilisations corporelles	(1 175)	(1 913)	(738)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 176)	(1 921)	(745)				
Amortissements sur actif immobilisé	(1 304)	(2 110)	(807)				0
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(573)	(1 065)					
Crédit-Bail (Liasse)	(573)	(1 065)					
<i>Immobilisations corporelles</i>	(573)	(1 065)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 493	1 390	243	(10)			(336)	0
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(6)	(5)	1					
Prêts		170	170					
Dépôts et cautionnements versés	3 447	4 325	946	(69)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	481							(481)
Immobilisations financières	5 415	5 880	1 360	(79)			(336)	(481)
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	5 415	5 880	1 360	(79)			(336)	(481)

Les prêts sont en totalité à moins d'un an.

Les dépôts et cautionnements sont en totalité à plus de 5 ans, à l'exception de 10K€ qui devraient sortir en 2026.

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(5)			5			
Dépréciations sur immobilisations financières	(5)			5			
Dépréciations sur actif financier	(5)			5			

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	87 256		87 256	35 987		35 987
Stocks et en-cours	87 256		87 256	35 987		35 987

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	84	724	640				0
Fiscalité différée (décalages temporaires)	57	67	10				
Fiscalité différée (retraitements)	10	640	630				0
Sous total	67	708	640				0
Autres	17	17					(0)
Valeur nette par catégorie	84	724	640				0

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	(123)	64 582	70 972	(123)	70 849
Clients et comptes rattachés	64 705	(123)	64 582	70 972	(123)	70 849
Capital souscrit non appelé	5		5	5		5
Avances et acomptes versés sur commandes	3 003		3 003	1 050		1 050
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	44		44	38		38
Impôts différés - actif	808		808	126		126
Créances fiscales hors IS part < 1 an	29 476		29 476	17 619		17 619
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	213		213	144		144
Comptes courants part < 1 an	0		0	133	(103)	29
Actionnaires : capital appelé non versé				21		21
Créances sur cessions d'actifs part < 1 an	4		4			
Autres créances part < 1 an	3 434		3 434	1 844		1 844
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	0		0			
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	0		0			
Charges constatées d'avance - part > 1 an	677		677	337		337
Charges constatées d'avance part < 1 an	179		179	(53)		(53)

Autres créances et comptes de régularisation	37 845		37 845	21 262	(103)	21 159
Clients et autres créances	102 550	(123)	102 427	92 234	(226)	92 008

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	64 705					
Clients et comptes rattachés	64 705	64 705					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 003	3 003					0
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	44	44					
Impôts différés - actif	808	808					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	29 476	29 476					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	213	213					
Comptes courants - part < 1an	0	0					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	4	4					
Autres créances part < 1an	3 434	3 434					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	0	0					
Charges constatées d'avance part < 1 an	179	179					
Autres créances et comptes de régularisation	37 162	37 162					0
Actif circulant	101 868	101 868					0

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2023	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	23 245	41 313				147
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)						(123)
Total créances hors groupe	64 582	23 245	41 313	0	0	0	25

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	9 525	19 701
Disponibilités	9 525	19 700
Intérêts courus non échus s/ dispo.		1
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	0
Trésorerie à court terme	9 522	19 701
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	9 522	19 701

Annexe 8. Provisions

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	334	417	83				
Provisions	334	417	83				

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. De crédit – courant	14 427	38 049	23 939	(658)			341
Dépôts et cautionnements reçus	15	15	1	(140)		140	
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	0				6 113	(6 116)
Dettes financières	14 444	38 064	23 940	(798)			(5 775)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 572</i>	<i>3 255</i>					

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	38 049	23 182	6 084	1 983	1 386	1 906	3 508	
Dépôts et cautionnements reçus	15						15	
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0						
Dettes financières	38 064	23 182	6 084	1 983	1 386	1 906	3 523	

Dettes garanties par des sûretés réelles :

- nantissement d'un fonds de commerce associé à la mise en place d'un prêt de 4,6m€ auprès du CIC dont le capital restant du s'élève à 2,5M€ au 31 décembre 2023.

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	87 548	130 109
Dettes fournisseurs	87 548	130 109
Avances acomptes reçus sur commandes	41	
Dettes sociales part < 1 an	893	1 106
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	19 522	26 329
Impôts différés passif	42	84
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	20	90
Comptes courants groupe part < 1 an	119	126
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	46	21
Autres dettes part < 1 an	6 004	3 977
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	592	424
Produits constatés d'avance part < 1 an	20	21
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	32 179
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	114 848	162 288

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	130 109	130 109					
Dettes fournisseurs	130 109	130 109					
Dettes sociales part < 1 an	1 106	1 106					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	26 329	26 329					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	90	90					
Comptes courants groupe part < 1 an	126	126					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	21	21					
Autres dettes part < 1 an	3 977	3 977					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	424	424					
Produits constatés d'avance part < 1 an	21	21					
Impôts différés passif	84	84					
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	32 179					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	162 288	162 288					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Production vendue de biens	158 061	116 327
Production vendue de services	505	372
Produits des activités annexes	6 563	4 064
Rabais, remises et ristournes accordés	(59)	(34)
Chiffre d'affaires	165 070	120 729

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	26 491	20 786
Subventions d'exploitation	34	24
Reprise sur provisions d'exploitation		2 128
Rep./Prov. engagements de retraite		116
Rep./Dépr. sur actif circulant		898
Transferts de charges d'exploitation	185	566
Autres produits	0	1
Autres produits d'exploitation	26 711	24 519

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(1 652)	(670)
Achats d'études et prestations de services	35 884	(44 463)
Autres achats	(183 110)	(58 044)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 464)	(1 266)
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(2 669)	(11 058)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	(8 082)	
Achats consommés	(161 092)	(115 501)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(7 271)	(5 751)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 948)	(2 975)
Autres charges de personnel	(25)	(2 170)
Charges de personnel	(10 243)	(10 896)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2023	2022
Sous-traitance	(5)	(4)
Locations immobilières et charges locatives	(943)	(846)
Locations mobilières et charges locatives	(591)	(497)
Entretien et réparations	(299)	(212)
Primes d'assurances	(481)	(802)
Autres services extérieurs	(177)	(273)
Personnel détaché et intérimaire	(133)	(309)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 809)	(2 136)
Publicité, publications, relations publiques	(1 574)	(1 286)
Transport	(2)	(2)
Déplacements, missions et réceptions	(774)	(601)
Frais postaux et frais de télécommunications	(71)	(73)
Frais bancaires	(535)	(202)
Autres charges externes	(85)	(73)
Autres charges	(1)	(907)
Autres charges d'exploitation	(8 480)	(8 223)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2023	2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(124)	(98)
Autres impôts et taxes	(515)	(419)
Impôts et taxes	(639)	(517)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(62)	(30)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(745)	(667)
Dot/Prov. engagements de retraite	(83)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(890)	(697)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2023	2022
Rep./Dépr. sur actifs financiers	5	
Gains de change sur opérations financières		72
Autres produits financiers	1	6
Produits financiers	6	78

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2023	2022
Charges d'intérêts	(1 411)	(251)
Pertes sur créances financières et VMP	(109)	(25)
Pertes de change sur opérations financières	(4)	
Charges financières	(1 524)	(276)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7
Produits de cession de titres	10	
Autres produits exceptionnels	3	3
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	103	
Transfert de charges exceptionnelles		1 460
Produits exceptionnels	116	1 470

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 203)	(17)
VNC des titres conso cédés	(10)	(45)
VNC d'autres éléments d'actif cédés		45
Autres charges exceptionnelles	(1)	(1 482)
Charges exceptionnelles	(1 214)	(1 499)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(2 523)	(132)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	188	(2 186)
Impôts différés	(6)	(32)
Charges d'impôts	(2 342)	(2 351)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2023.12
Résultat des entreprises intégrées	5 480
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(2 342)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	7 821
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (1 955)
Différences permanentes	(412)
Crédits d'impôts	25
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 342)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 342)
ECART	(0)
Taux effectif d'impôt	29,94%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2023	2022
Cadres	74	56
Non cadres	26	19
Effectif moyen interne	100	75
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire	0	0
Effectif moyen total	100	75

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2023, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 187.311K€, les engagements hors bilan reçus sont de 21.068K€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2023 s'élèvent à 86 k€

APRC GROUP

SAS au capital de 680.120 €
Siège social : 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON

502 830 474 RCS LYON

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Associés,

Nous avons établi le présent rapport conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité et des résultats du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés sont arrêtés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, savoir selon le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020, publié au JO le 31/12/2020.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport sur les comptes consolidés toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes consolidés toutes les explications complémentaires.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS - PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre 2023, à l'exception de SILSA qui clôture ses comptes au 30 septembre.

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371416200011	IG	60	100
ALBERT 3	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371419600019	IG	100	100
ALBERT 4	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371424600012	IG	100	100
APRC ENERGY SAS	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9486342090001	IG	100	
APRC GROUP	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	50283047400024	IG	100	100
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 1456 10032 Brandizzo	12667130011	IG	60	60
APRC SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	48834563800024	IG	100	100
BEAUVALONE SNC	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90540394500025	IG	100	
CALQUERIE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91234484300020	IG	100	100
CHIVENERGIK	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
CHOCHO SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91263540600024	IG	100	100
CHOLEIL SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	95304781800018	IG	100	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587360012	IG	100	100
FKAIR	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90221394100013	IG	90	90
HNL Retail	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	88365037600014	IG	36	36
IMOLENERGIK1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
IMOLENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
KSI	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	79868390000020	IG	60	60
KSI ITALIE	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12244920018	IG	100	100
GIE Log'Air	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91794508100011	IG	83,33	83,33
MEME SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	92189999300015	IG	100	100
MENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 3	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587310017	IG	100	100
PLV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	80883251300028	IG	60	60
ROUBLAI SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91218125200020	IG	100	100
SAUVAGE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90849587200024	IG	100	100
SILSA	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	83389343100019	IG	30,6	30,6
SL33	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	85196417100017	IG	30	30
VALSENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VALSENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VDN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89368042100011	IG	100	100
LOGISTIC ZARAGOZA SIL SL	Av Da Maria Zambrano, 31 WTCZ, TO, PL 15 - 50018 ZARAGOZA	B44751774	IG	66,67	

Nous rappelons qu'au cours de l'exercice 2022, la société a cédé sa participation de 250 € détenue dans la société HYDROLOGIS ainsi que sa participation de 45 000 € détenue dans la société 6EME SENS UNIK.

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs :

Société non consolidées	% contrôle
SNTR Logistics	49%
Media Sport Promotion	7%

La société par actions SPA SNTR Logistics

Cette société a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ». Cette société a été exclue du périmètre de consolidation

depuis 2015 en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés.

2 - ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

2.1. Les faits ou arbitrages significatifs de l'exercice sont :

Réforme de l'impôt société (IS) en France, et par conséquent de l'impôt différé (ID) :

La loi de finance pour 2020 en son article 39 a prévu une diminution progressive de l'IS jusqu'en 2023, l'intégralité des entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaires, devrait bénéficier d'un taux d'IS à 25%.

A ce titre, le taux IS de la société APRC SASU est de 25% sur l'ensemble de son résultat fiscal depuis l'exercice ouvert au 01/01/23.

Le taux d'IS de clôture applicable aux impôts différés est celui voté et applicable pour les exercices suivants.

Le taux d'impôts différés retenu est de 25 %.

2.2. Notre Société étant une société holding animatrice de groupe, ses résultats, compte tenu de la nature de son activité, dépendent des diverses prestations facturées à nos filiales, la SASU APRC et la SAS KSI, qui se sont élevées pour l'exercice clos à 8.921.500 Euros pour APRC et 0 Euros pour KSI. Elle a également perçu sur l'exercice clos des dividendes de sa filiale APRC SASU pour 1.5 M€.

2.3. Des salariés APRC SASU ont par ailleurs bénéficié d'un plan d'attribution d'actions gratuites (« AGA ») de la société APRC GROUP décidé par l'assemblée générale de cette dernière en date du 31 mars 2021, prévoyant une période d'attribution d'un an soit jusqu'au 31 mars 2022, date à laquelle les AGA ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires désignés.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS ET ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

A l'instar des années précédentes l'activité de notre filiale de promoteur-constructeur, APRC SASU, se poursuit et se poursuivra grâce à la récurrence avec les clients majors apporteurs d'opérations importante en volume (il en va ainsi des opérations de Lidl et Segro notamment mais aussi par la diversification de notre portefeuille client et notamment sur des projets plus modestes sur un périmètre plus régional (concession Mercedes, opération Grand Frais notamment).

Enfin s'agissant de nos opérations de promotion pure, nous espérons qu'elles continueront de se développer en France et plus largement en Europe après une vente réalisée en juillet (opération de Beauvais)

Nous rappelons également ainsi que nous avons procédé à l'acquisition des terrains pour les opérations de SAUVAGNON, LA LAINIERE, CHOLET et CHIVASSO.

Par ailleurs, à la date des présentes, l'opération de CHOLET a été louée et livrée au preneur Leroy et vendue à Abbrdn. Nous aspirons également à la commercialisation des opérations de Calais, La Lainière et Chivasso courant 2024/2025.

Le Groupe dans son ensemble continuera son virage vers la promotion immobilière « pure », ce virage permettant également de sécuriser le chiffre d'affaires de la filiale APRC SASU, contractant général, maître d'œuvre, promoteur (1831-1 du code civil).

Nous restons également vigilant dans le contexte économique général actuel aux augmentations des coûts de construction et aux remontées générales des taux d'intérêts. Les perspectives générales restent toutefois favorables.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos perspectives sont intimement liées à celles de nos filiales. Cela reste donc difficile, pour une holding, de présenter des prévisions d'activités.

S'agissant de notre filiale APRC SASU, la guerre en Ukraine ainsi que les pénuries de matériaux consécutives à la crise COVID si elle a eu un impact négatif relatif sur les taux de marge de la société a eu un impact certain sur les durées de réalisations de nos opérations.

Nous notons toutefois que le secteur reste dynamique ce qui nous permet également d'obtenir de la part de nos clients des revalorisations des montants de nos contrats permettant d'absorber les coûts de construction.

Les affaires restant à réaliser au 01/01/2024 permettent d'envisager un exercice qui confirme notre activité de contractant général / promoteur dans la tranche 160 M€ de chiffre d'affaires avec notamment la réalisation des opérations suivantes :

- Lidl pour un montant total de **93M€** dont **37M€** au titre de l'exercice 2024
- Mercedes Chopard pour un montant de **15M€** dont **10M€** au titre de l'exercice 2024
- Grand Frais pour un montant de **27M€** dont **20M€** au titre de l'exercice 2024
- DHL pour un montant de **27M€** dont **18M€** au titre de l'exercice 2024

Par ailleurs la société APRC devrait bénéficier des premières opérations de promotions immobilières développées par le groupe et notamment les opérations Chivasso, la Lainière et Meru.

S'agissant de notre filiale KSI, et plus largement des opérations de promotion immobilière (développement) le cas échéant portées directement par APRC GROUP, la remontée des taux impacte nécessairement les rendements des opérations qui croissent également. Toutefois, nous constatons également que le contexte inflationniste emporte une remontée des niveaux de loyer ce qui tend à gommer une partie de ces remontées de taux. Parallèlement après une forte hausse les coûts de construction semblent avoir atteint un plafond voir commencent à diminuer. Il s'en suit des prix de vente et les niveaux de marge qui restent attractifs.

Dans le détail des opérations, nous aspirons au démarrage d'autres projets en développement qui devraient contribuer au chiffre d'affaires 2024.

Il en va ainsi des opérations de la Lainière, Calais, Méru, Chivasso en Italie ; ces opérations initialement envisagées en réalisation en 2022/2023 ont été décalées en 2024 du fait de retard dans l'obtention d'autorisation administrative et du contexte visé ci-dessus.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS ET LA DATE À LAQUELLE ILS SONT ÉTABLIS

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a entraîné indirectement une hausse des coûts des matières premières et donc des travaux. Nous constatons toutefois un infléchissement voire une baisse de ces coûts ces derniers mois s'expliquant notamment par une baisse générale d'activité du secteur.

Par ailleurs les remontées de taux des banques centrales ont entraîné un renchérissement du coût de l'argent et par suite une hausse des rendements du secteur immobilier logistique. Toutefois la hausse des loyers tend à gommer un peu ces hausses de rendements.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Nous vous informons qu'aucune société du Groupe n'a effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3 - SITUATION FINANCIÈRE

D'après la synthèse du résultat consolidé, nous vous indiquons que :

✓ Compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé de cet exercice s'élève à 65.070 K€ contre 120.729 K€ pour l'exercice précédent.

Les principaux résultats sont les suivants (en K€) :

- Résultat d'exploitation : 10.437 K€
- Résultat net de l'exercice : 5.480 K€
- Résultat part du groupe : 5.481 K€

✓ Bilan

A l'actif, nous vous signalons essentiellement :

- les immobilisations nettes : 11.298 K€
- l'actif circulant se décompose principalement en :
 - ✓ 64.582 K€ de créances clients et 37.845K€ d'autres créances et de 87 256K€ de stocks et en cours;
 - ✓ 19.701 K€ de trésorerie.

Au passif :

- les postes capitaux propres part du groupe s'élèvent à 19.913 K€, compte tenu du résultat précité de l'exercice ;
- les dettes fournisseurs s'élèvent à 130.109 K€ ;
- les autres dettes s'élèvent 32.179 K€.

4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous signalons que notre Société détient à la clôture de l'exercice les sociétés françaises suivantes :

1/ Directement les filiales suivantes (plus de 50% du capital détenu) :

- 100% de la SASU APRC, dont le siège social est sis 63 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°488 345 638 RCS LYON
- 60% de la SAS KSI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°798 683 900 RCS LYON
- 90% de la SNC FKAIR, dont le siège social est 69 Quai Charles de Gaulle 69006 LYON, immatriculée sous le n°902 213941 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV ROUBLAI, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 181 252 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV CALQUERIE, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 344 843 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV CHOCHO, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 635 406 RCS LYON
- 99,90% de la SCCV MEME, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°912 899 993 RCS LYON
- 60% du capital social de la société ALBERT 1, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 162 RCS LYON.
- 90% de la SAS APRC ENERGY dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°948 634 209 RCS LYON
- 99,90% de la SNC BEAUVALONE, dont le siège social est sis 67 Quai Charles de Gaulle (69006) LYON, immatriculée sous le n°905 403 945 RCS LYON

2/ Indirectement les sociétés suivantes :

a) via la société KSI, laquelle détient :

- 100 % du capital de la société PLV, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°808 832 513 RCS LYON.

- 51 % du capital de la société SILSA, société civile de construction vente au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°833 893 431 RCS LYON.
- 50 % du capital de la société SL33, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°851 964 171 RCS LYON.
- 60 % du capital de la société HNL RETAIL, société en nom collectif au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°883 650 376 RCS LYON .
- 99% du capital social de la société ALBERT 3, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 196 RCS LYON
- 99% du capital social de la société ALBERT 4, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 714 246 RCS LYON
- 99% du capital social de la société VDN, société civile de construction vente au capital de 10.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le numéro 893 680 421 RCS LYON)
- 99,90% du capital social de la société SAUVAGE, société civile de construction vente au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n°908 495 872 RCS LYON

b) via la société APRC ENERGY laquelle détient :

- 90% du capital social de la société CHOLEIL, société civile de construction vente au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 67 quai Charles de Gaulle, 69006 LYON, immatriculée sous le n° 953 047 818 RCS LYON

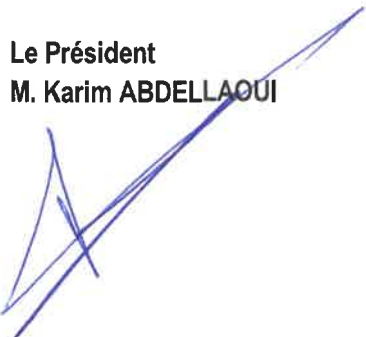
Il est précisé que postérieurement à la date de clôture de l'exercice, cette société a constitué trois nouvelles filiales détenues à 100% : CHANDEIL (SAS – 928 179 522 RCS LYON), MUREIL (SAS – 929 972 990 RCS LYON), PORTEIL (929 399 962 RCS LYON).

3/ Directement les participations suivantes (10% à 50% du capital détenu) :

- la Société est membre à hauteur de 41,70% des droits statutaires du GIE LOG'AIR (917 945 081 RCS LYON), constitué aux termes de statuts en date du 26 juillet 2022.

Vous trouverez plus d'information sur l'activité de ses filiales et participations au cours de leur dernier exercice clos dans le rapport de gestion établi par le président

Le Président
M. Karim ABDELLAOUI



GREFFE

APRC GROUP

SAS au capital de 680 120 €

**67 Quai Charles de Gaulle
69006 LYON**

R.C.S. LYON 502.830.474.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**CABINET COGEPARC
Commissaire aux Comptes
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09**

**BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE
Commissaire aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin
69626 VILLEURBANNE CEDEX**

A l'Assemblée générale de la société APRC GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **APRC GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans le paragraphe « Méthodes et principes de consolidation – Définition du périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 2 Août 2024

Les Commissaires aux Comptes

Pour le Cabinet COGEPARC


Kevin CHASSIGNOL

Pour BOREL & ASSOCIES VILLEURBANNE


Olivier DURAND

États financiers

Compte de résultat consolidé – K€

Compte de résultat	2023	2022
Chiffre d'affaires	165 070	120 729
Autres produits d'exploitation	26 711	24 519
Achats consommés	(161 092)	(115 501)
Charges de personnel	(10 243)	(10 896)
Autres charges d'exploitation	(8 480)	(8 223)
Impôts et taxes	(639)	(517)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(898)	(697)
Opérations en commun		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	10 437	9 413
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	10 437	9 413
Charges et produits financiers	(1 518)	(199)
Charges et produits exceptionnels	(1 098)	(29)
Impôts sur les résultats	(2 342)	(2 351)
Résultat net des entreprises intégrées	5 480	6 835
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 480	6 835
Intérêts minoritaires	(1)	(63)
Résultat net (part du groupe)	5 481	6 899
Résultat net (Part du groupe)	5 481	6 899
Contrôle	(0)	(0)
Résultat par action	8,08	
Résultat dilué par action	8,06	

Bilan consolidé – K€

Bilan actif consolidé	Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	175	173
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	5 242	4 951
Immobilisations financières	5 880	5 410
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	11 298	10 535
Stocks et en-cours	87 256	35 987
Clients et comptes rattachés	64 582	70 849
Autres créances et comptes de régularisation	37 845	21 159
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	868	126
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	19 701	9 525
Actif circulant	209 384	137 520
Total Actif	220 682	148 055
Contrôle	(0)	
Capital	680	680
Primes liées au capital		
Réserves et résultat consolidés	19 176	17 718
Autres		
Capitaux propres (Part du groupe)	19 856	18 398
Intérêts minoritaires	57	31
Total des capitaux propres	19 913	18 428
Autres fonds propres		
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	417	334
Provisions	417	334
Dettes financières	36 064	14 444
Fournisseurs et comptes rattachés	130 109	87 548
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	27 300
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	84	42
Dettes	200 352	129 292
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	220 682	148 055

Tableau de flux de trésorerie consolidé - K€

Libellé	2023.12	2022.12
Résultat net total des entités consolidées	5 480	6 835
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	885	(1 547)
Variation de l'impôt différé	6	31
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		46
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
Marge brute d'autofinancement	6 371	5 366
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(9 699)	(8 636)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(3 328)	(3 271)
Acquisitions d'immobilisations	(2 146)	(1 862)
Cessions d'immobilisations	10	
Réduction des autres immobilisations financières	69	558
Incidence des variations de périmètre	(6 459)	(31)
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		(210)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(8 525)	(1 545)
Émissions d'emprunts	23 940	4 615
Remboursements d'emprunts	(798)	(2 634)
Variation des subventions d'investissements		
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 500)	(1 500)
Augmentations / réductions de capital	369	(5 757)
Actionnaires : capital appelé non versé	21	(21)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		1 460
Variation nette des concours bancaires		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	22 032	(3 837)
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	10 179	(8 653)
Trésorerie : ouverture	9 522	18 175
Trésorerie : ouverture	9 522	18 175
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	19 701	9 522

Variations des capitaux propres – K€

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021	832		11 706			6 204	18 742	22
Affectation du résultat N-1			6 204			(6 204)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(52)		(5 609)				(5 761)	4
Résultat						6 899	6 899	(53)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			3				3	2
Variations de périmètre			14				14	66
Autre								
2022	680		10 819			6 899	18 398	31
Affectation du résultat N-1			6 853			(6 853)		
Distribution/ brut versé			(1500)				(1500)	
Var. de capital en numéraire et souscrip			349				349	20
Résultat						5 481	5 481	(1)
Autres augmentations, diminutions			(2 498)				(2 498)	
Reclassement, restructuration et changement de méthode			14				14	
Variations de périmètre			(343)			(45)	(388)	8
Autre								
2023	680		13 695			5 481	19 856	57

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

L'exercice 2023 a été marqué par :

- La création de plusieurs sociétés filiales italiennes et la création d'une filiale espagnole.
- La cession du bien détenu par Beauvalone.
- La cession du bien détenu par HNL retail.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2022.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en Keuros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2023, le périmètre comprenait 34 sociétés contre 22 à la clôture de l'exercice précédent.

APRC Group SAS

Comptes consolidés

Cloture au 31 décembre 2023

Libellé	Adresse	Siret	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ALBERT 1	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371416200011	IG	60	100
ALBERT 3	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371419600019	IG	100	100
ALBERT 4	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89371424600012	IG	100	100
APRC ENERGY SAS	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9486342090001	IG	100	
APRC GROUP	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	50283047400024	IG	100	100
APRC REAL ESTATE	Via Torino, 1456 10032 Brandizzo	12667130011	IG	60	60
APRC SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	48834563800024	IG	100	100
BEAUVALONE SNC	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90540394500025	IG	100	
CALQUERIE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91234484300020	IG	100	100
CHIVENERGIK	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
CHOCHO SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91263540600024	IG	100	100
CHOLEIL SASU	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	95304781800018	IG	100	
CIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587360012	IG	100	100
FKAIR	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90221394100013	IG	90	90
HNL Retail	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	88365037600014	IG	36	36
IMOLENERGIK1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
IMOLENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
KSI	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	79668390000020	IG	60	60
KSI ITALIE	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12244920018	IG	100	100
GIE Log'Air	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91794508100011	IG	83,33	83,33
MEME SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	9218999300015	IG	100	100
MENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MENERGIK 3	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
MIL	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino	12587310017	IG	100	100
PLV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	80883251300028	IG	60	60
ROUBLAI SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	91218125200020	IG	100	100
SAUVAGE SCCV	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	90849587200024	IG	100	100
SILSA	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	83389343100019	IG	30,6	30,6
SL33	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	85196417100017	IG	30	30
VALSENERGIK 1	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VALSENERGIK 2	Corso Stati Uniti, 46 10128 Torino		IG	100	
VDN	67 quai Charles de Gaulle - 69006 LYON	89368042100011	IG	100	100
LOGISTIC ZARAGOZA SIL SL	Av Da Maria Zambrano, 31 WTCZ, TO, PL 15 - 50018 ZARAGOZA	B44751774	IG	66,67	

Les sociétés suivantes n'ont pas fait l'objet d'une consolidation, car sans activité et contrôle significatifs ou non obtention des documents financiers :

Sociétés non consolidées	% Contrôle
SNTR Logistics	49%

La société par actions SpA SNTR Logistics a été créée le 15 mai 2014, en partenariat avec l'entreprise publique économique algérienne, dénommée « société nationale de transport routier ».

Cette société a été exclue du périmètre de consolidation en raison de non-obtention des éléments financiers nécessaires à l'établissement des comptes consolidés. (Art L233-1911 3' du code de commerce).

Des divergences sont apparues en 2016 entre la direction générale de SNTR Logistics et le conseil d'Administration.

Ces divergences concernent la valorisation des concessions accordées à SNTR Logistics par l'Etat algérien.

Cette différence de point de vue a engendré un rejet par l'assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lors de la séance du 21 décembre 2016.

Cette situation rendant impossible l'établissement des comptes de la filiale SNTR Logistics depuis l'exercice 2015, nous présentons à cet effet un périmètre d'intégration qui exclut cette filiale.

Variation du périmètre de consolidation

Les nouvelles sociétés consolidées sont les suivantes :

- Filiales créées durant l'exercice :
 - o France : APRC Energy SAS, Choleil SASU
 - o Italie : Chivenergik, Imolenergik 1, Imolenergik 2, Menenergik 1, Menenergik 2, Menenergik 3, Valsenergik 1, Valsenergik 2
 - o Espagne : Logistic Zaragoza SIL
- Société acquise
 - o Beauvalone SNC

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

Ecart d'acquisition Positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste << Ecarts d'acquisition >>.

Perte de valeur des écarts d'acquisitions

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou de sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2023 est nulle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

- Le groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :
 - La faisabilité technique en vue de sa mise en vente ;
 - L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
 - Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
 - L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
 - La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
 - Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.
 - Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires.
 - Ce poste est constitué des dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition
 - Les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de leur utilisation par les entreprises : 2 à 10 ans

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel outillage	2 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

- Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré et concernent des heures passées sur des projets en cours de commercialisation.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 décembre 2023 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :

D'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;

Les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
Les régimes de couverture de frais médicaux.

- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans pour l'ensemble du personnel.
- Le taux de turnover retenu est calculé en fonction de l'âge et du sexe de chaque salarié sur le principe d'une rotation lente du personnel.
- Le calcul des indemnités tiens compte d'un taux d'inflation de :
 - 2,20% pour l'ensemble du personnel.
- Le taux d'actualisation retenue pour le calcul de l'indemnité au 31 décembre 2023 est de 3.53
-

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges pour une valeur de 416 k€ au 31/12/2023.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	60	60						
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)						
Valeur nette								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
Ecart d'acquisition	60	(60)		
Partenaires				
APRC SASU	60	(60)		
Partenaires hors groupe				
Ecart d'acquisition passif				
Partenaires				

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	2						(2)
Concessions, brevets et droits similaires	160	226	66				
Autres immobilisations incorporelles	9	9					
Ecart d'acquisition	60	60					
Immobilisations incorporelles en cours	70	70					
Immobilisations incorporelles	301	365	66				(2)
Terrains		34	34				
Constructions		488	488				
Installations techniques, matériel & outillage	2	2					
Autres immobilisations corporelles	6 125	6 600	474				
Immobilisations corporelles en cours		40	40				
Immobilisations corporelles	6 127	7 163	1 036				
Total	6 429	7 528	1 102				(2)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Liasse)	4 916	4 916					
Immobilisations corporelles	4 916	4 916					

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(0)						0
Concessions, brevets et droits similaires	(59)	(120)	(62)				
Autres immobilisations incorporelles	(8)	(8)					
Amortissements des écarts d'acquisition	(60)	(60)					
Amortissements des immobilisations incorporelles	(128)	(189)	(62)				0
Constructions		(7)	(7)				
Installations techniques, matériel & outillage	(1)	(1)	(0)				
Autres immobilisations corporelles	(1 175)	(1 913)	(738)				
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 176)	(1 921)	(745)				
Amortissements sur actif immobilisé	(1 304)	(2 110)	(807)				0
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	(573)	(1 065)					
Crédit-Bail (Liasse)	(573)	(1 065)					
<i>Immobilisations corporelles</i>	(573)	(1 065)					

Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Dépréciations sur actif immobilisé							

Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	1 493	1 390	243	(10)			(336)	0
Vers. restant à effectuer sur titres de part. non libérés	(6)	(5)	1					
Prêts		170	170					
Dépôts et cautionnements versés	3 447	4 325	946	(69)				
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	481							(481)
Immobilisations financières	5 415	5 880	1 360	(79)			(336)	(481)
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers	5 415	5 880	1 360	(79)			(336)	(481)

Les prêts sont en totalité à moins d'un an.

Les dépôts et cautionnements sont en totalité à plus de 5 ans, à l'exception de 10K€ qui devraient sortir en 2026.

Annexe 3.2 Dépréciation des actifs financiers

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	(5)			5			
Dépréciations sur immobilisations financières	(5)			5			
Dépréciations sur actif financier	(5)			5			

Annexe 4. Stocks et en-cours

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de biens	87 256		87 256	35 987		35 987
Stocks et en-cours	87 256		87 256	35 987		35 987

La marge interne sur stock a fait l'objet d'une neutralisation dans les comptes consolidés.

Annexe 5. Impôt différé

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Valeur nette d'impôt différé	84	724	640				0
Fiscalité différée (décalages temporaires)	57	67	10				
Fiscalité différée (retraitements)	10	640	630				0
Sous total	67	708	640				0
Autres	17	17					(0)
Valeur nette par catégorie	84	724	640				0

Annexe 6.1 Actif circulant

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	(123)	64 582	70 972	(123)	70 849
Clients et comptes rattachés	64 705	(123)	64 582	70 972	(123)	70 849
Capital souscrit non appelé	5		5	5		5
Avances et acomptes versés sur commandes	3 003		3 003	1 050		1 050
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	44		44	38		38
Impôts différés - actif	808		808	126		126
Créances fiscales hors IS part < 1 an	29 476		29 476	17 619		17 619
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1 an	213		213	144		144
Comptes courants part < 1 an	0		0	133	(103)	29
Actionnaires : capital appelé non versé				21		21
Créances sur cessions d'actifs part < 1 an	4		4			
Autres créances part < 1 an	3 434		3 434	1 844		1 844
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	0		0			
Compte d'ajustement (intragroupe bas de bilan)	0		0			
Charges constatées d'avance - part > 1 an	677		677	337		337
Charges constatées d'avance part < 1 an	179		179	(53)		(53)

Autres créances et comptes de régularisation	37 845		37 845	21 262	(103)	21 159
Clients et autres créances	102 550	(123)	102 427	92 234	(226)	92 008

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	64 705					
Clients et comptes rattachés	64 705	64 705					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 003	3 003					0
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	44	44					
Impôts différés - actif	808	808					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	29 476	29 476					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	213	213					
Comptes courants - part < 1an	0	0					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	4	4					
Autres créances part < 1an	3 434	3 434					
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	0	0					
Charges constatées d'avance part < 1 an	179	179					
Autres créances et comptes de régularisation	37 162	37 162					0
Actif circulant	101 868	101 868					0

Annexe 6.2 Antériorité des créances clients

Libellé	2023	Dans les délais - Non échues	Retard < 30 jours	Retard compris entre 30 et 60 jours	Retard compris entre 60 et 90 jours	Retard compris entre 3 et 6 mois	Retard > 6 mois
Clients et comptes rattachés part < 1 an	64 705	23 245	41 313				147
Dépr. clients et comptes rattachés part < 1an	(123)						(123)
Total créances hors groupe	64 582	23 245	41 313	0	0	0	25

Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	9 525	19 701
Disponibilités	9 525	19 700
Intérêts courus non échus s/ dispo.		1
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	0
Trésorerie à court terme	9 522	19 701
Trésorerie à long terme		
Trésorerie nette	9 522	19 701

Annexe 8. Provisions

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites > 1 an	334	417	83				
Provisions	334	417	83				

Annexe 9. Dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. De crédit – courant	14 427	38 049	23 939	(658)			341
Dépôts et cautionnements reçus	15	15	1	(140)		140	
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	0				6 113	(6 116)
Dettes financières	14 444	38 064	23 940	(798)			(5 775)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>3 572</i>	<i>3 255</i>					

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	38 049	23 182	6 084	1 983	1 386	1 906	3 508	
Dépôts et cautionnements reçus	15						15	
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0						
Dettes financières	38 064	23 182	6 084	1 983	1 386	1 906	3 523	

Dettes garanties par des sûretés réelles :

- nantissement d'un fonds de commerce associé à la mise en place d'un prêt de 4,6m€ auprès du CIC dont le capital restant du s'élève à 2,5M€ au 31 décembre 2023.

Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	87 548	130 109
Dettes fournisseurs	87 548	130 109
Avances acomptes reçus sur commandes	41	
Dettes sociales part < 1 an	893	1 106
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	19 522	26 329
Impôts différés passif	42	84
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	20	90
Comptes courants groupe part < 1 an	119	126
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	46	21
Autres dettes part < 1 an	6 004	3 977
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	592	424
Produits constatés d'avance part < 1 an	20	21
Autres dettes et comptes de régularisation	27 300	32 179
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	114 848	162 288

Libellé	2023	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	130 109	130 109					
Dettes fournisseurs	130 109	130 109					
Dettes sociales part < 1 an	1 106	1 106					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	26 329	26 329					
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	90	90					
Comptes courants groupe part < 1 an	126	126					
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	21	21					
Autres dettes part < 1 an	3 977	3 977					
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	424	424					
Produits constatés d'avance part < 1 an	21	21					
Impôts différés passif	84	84					
Autres dettes et comptes de régularisation	32 179	32 179					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	162 288	162 288					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Production vendue de biens	158 061	116 327
Production vendue de services	505	372
Produits des activités annexes	6 563	4 064
Rabais, remises et ristournes accordés	(59)	(34)
Chiffre d'affaires	165 070	120 729

Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	26 491	20 786
Subventions d'exploitation	34	24
Reprise sur provisions d'exploitation		2 128
Rep./Prov. engagements de retraite		116
Rep./Dépr. sur actif circulant		898
Transferts de charges d'exploitation	185	566
Autres produits	0	1
Autres produits d'exploitation	26 711	24 519

Annexe 13. Achats consommés

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises	(1 652)	(670)
Achats d'études et prestations de services	35 884	(44 463)
Autres achats	(183 110)	(58 044)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 464)	(1 266)
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(2 669)	(11 058)
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	(8 082)	
Achats consommés	(161 092)	(115 501)

Annexe 14. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(7 271)	(5 751)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 948)	(2 975)
Autres charges de personnel	(25)	(2 170)
Charges de personnel	(10 243)	(10 896)

Annexe 15. Autres charges d'exploitation

Libellé	2023	2022
Sous-traitance	(5)	(4)
Locations immobilières et charges locatives	(943)	(846)
Locations mobilières et charges locatives	(591)	(497)
Entretien et réparations	(299)	(212)
Primes d'assurances	(481)	(802)
Autres services extérieurs	(177)	(273)
Personnel détaché et intérimaire	(133)	(309)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 809)	(2 136)
Publicité, publications, relations publiques	(1 574)	(1 286)
Transport	(2)	(2)
Déplacements, missions et réceptions	(774)	(601)
Frais postaux et frais de télécommunications	(71)	(73)
Frais bancaires	(535)	(202)
Autres charges externes	(85)	(73)
Autres charges	(1)	(907)
Autres charges d'exploitation	(8 480)	(8 223)

Annexe 16. Impôts et taxes

Libellé	2023	2022
Impôts et taxes sur rémunérations	(124)	(98)
Autres impôts et taxes	(515)	(419)
Impôts et taxes	(639)	(517)

Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(62)	(30)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(745)	(667)
Dot/Prov. engagements de retraite	(83)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(890)	(697)

Annexe 18. Produits financiers

Libellé	2023	2022
Rep./Dépr. sur actifs financiers	5	
Gains de change sur opérations financières		72
Autres produits financiers	1	6
Produits financiers	6	78

Annexe 19. Charges financières

Libellé	2023	2022
Charges d'intérêts	(1 411)	(251)
Pertes sur créances financières et VMP	(109)	(25)
Pertes de change sur opérations financières	(4)	
Charges financières	(1 524)	(276)

Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7
Produits de cession de titres	10	
Autres produits exceptionnels	3	3
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	103	
Transfert de charges exceptionnelles		1 460
Produits exceptionnels	116	1 470

Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1 203)	(17)
VNC des titres conso cédés	(10)	(45)
VNC d'autres éléments d'actif cédés		45
Autres charges exceptionnelles	(1)	(1 482)
Charges exceptionnelles	(1 214)	(1 499)

Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(2 523)	(132)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	188	(2 186)
Impôts différés	(6)	(32)
Charges d'impôts	(2 342)	(2 351)

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Libellé	2023.12
Résultat des entreprises intégrées	5 480
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	(2 342)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq. et résultat des MEE	7 821
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000% (1 955)
Différences permanentes	(412)
Crédits d'impôts	25
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(2 342)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(2 342)
ECART	(0)
Taux effectif d'impôt	29,94%

Autres Informations

Effectifs

Libellé	2023	2022
Cadres	74	56
Non cadres	26	19
Effectif moyen interne	100	75
Intérimaires		
Effectif moyen intérimaire	0	0
Effectif moyen total	100	75

Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2023, au titre des marchés, les engagements hors bilan donnés sont de 187.311K€, les engagements hors bilan reçus sont de 21.068K€.

Rémunérations des commissaires aux comptes

La charge hors taxe constatée au titre des honoraires des commissaires aux comptes dans les comptes consolidés 2023 s'élèvent à 86 k€